



LA GUINEE, DE LA CHARYBDE MILITAIRE A LA SCYLLA ELECTORALE ?

Vincent Foucher*

Depuis l'indépendance de 1958, la Guinée a traversé la dictature brutale de Sékou Touré, puis le laxisme clientélaire du général Lansana Conté, manquant d'être aspiré dans les guerres du fleuve Mano, et enfin après la mort de ce dernier en 2008, la violence de la junte du capitaine Moussa Dadis Camara et la gabegie du général Sékouba Konaté. En 2010, le pays a enfin connu ses premières élections véritablement compétitives.

Le président issu du scrutin, l'opposant historique Alpha Condé, était très attendu sur la réforme de l'Etat et sur la valorisation de l'immense potentiel économique du pays. Il lui revenait également de gérer les suites d'une élection présidentielle disputée et tendue, entachée par une montée spectaculaire de l'ethnicité politique. S'il semble avoir pris en main l'armée, sa volonté de réforme de l'Etat et de l'économie n'a eu pour le moment que des résultats partiels. Surtout la sphère politique reste déchirée dans l'attente d'élections législatives controversées et sans cesse retardées.

DES MILITAIRES PRIS EN MAIN ?

Alpha Condé s'est employé à affermir son contrôle sur une armée que la junte avait rendue aussi omniprésente qu'impopulaire. S'il a pris directement la charge du ministère de la Défense et renouvelé la quasi-totalité des commandements opérationnels, il a ménagé l'état-

major et conservé trois généraux au gouvernement jusqu'au remaniement du 5 octobre 2012. Il a maintenu de bons liens avec Dadis Camara, établi au Burkina Faso et qui a conservé de l'influence dans la zone électoralement stratégique de Guinée forestière. En revanche, avec Sékouba Konaté les relations se sont vite dégradées : Alpha Condé a démonté ses réseaux au sein de l'armée et mis en cause les dépenses publiques colossales engagées sous sa direction. Dans l'administration territoriale, le nouveau président a remplacé les militaires par des civils, sauf dans certaines zones stratégiques, notamment à Conakry. Ces changements ont suscité des critiques dans l'armée comme au sein de l'Etat en général : Alpha Condé est accusé d'avoir favorisé des membres de son groupe ethnique, les Malinké.

Il a avancé prudemment dans la réforme de l'armée guinéenne, commençant par s'acquitter de la promesse, faite lors de la transition, d'augmenter des soldes. Pour le moment, seul le départ à la retraite en décembre 2011 de 4000 soldats hors d'âge a été conclu, sur financement du PNUD. Le budget de l'armée reste une coûteuse boîte noire sur laquelle les autorités civiles n'ont pas de contrôle.

Du point de vue de l'impunité, le Président a obtenu quelques avancées. Ainsi, les « barrages » où des hommes en tenue rackettaient la population sont plus rares. Désormais à Conakry, ce sont les seuls policiers et gendarmes qui se chargent du maintien de l'ordre avec des armes non-létales. Cependant, hors de la capitale les forces de défense et de sécurité ont gardé la main lourde, comme en attestent plusieurs interventions sanglantes en Guinée forestière. Face à la contestation politique, Alpha Condé sait bien qu'il ne peut se permettre de renouveler le massacre du 28 septembre 2009 qui avait achevé de décrédibiliser Dadis Camara aux yeux des bailleurs de fonds. Dans le traitement judiciaire de ce massacre, la justice guinéenne a pu faire quelques avancées sous la forte pression de la Cour pénale internationale: auditionner et inculper certains militaires, mais pas Dadis Camara ni l'influent chef militaire forestier Claude Pivi, tous deux pourtant mis en cause par le rapport d'une commission d'enquête des Nations unies.

La question de l'armée reste donc sensible, comme en a témoigné l'attaque manquée lancée par des militaires contre la résidence privée d'Alpha Condé le 19 juillet 2011. Une enquête a été ouverte et de nombreux suspects arrêtés, l'exécutif dénonçant la collusion du général Konaté et d'Oury Bah, figure importante de l'opposition, mais aussi la tolérance des autorités sénégalaises et gambiennes envers les conjurés. La mort en prison de plusieurs suspects et la cassation par la Cour suprême, le 3 septembre 2012, du non-lieu prononcé un peu plus tôt en faveur de 15 suspects par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Conakry ont suscité des nouvelles tensions.

LE DUR CHEMIN DES REFORMES

Alpha Condé l'a répété, non sans quelque exagération : il a hérité d'un pays, pas d'un Etat. Le néopatrimonialisme poussé de l'époque Conté et la gestion chaotique de la junte ont en effet causé bien des dommages. Pour renouer avec les bailleurs de fonds, le nouveau Président a appliqué une thérapie de choc : contraction des dépenses publiques qui ne se font plus que sur la base des fonds réellement disponibles et sous le contrôle du ministère des Finances, unicité de caisse pour les rentrées fiscales, révision des marchés publics de la junte, reprise des audits, pression fiscale. La mise en œuvre de ce programme drastique s'est avérée complexe : la gestion des audits a semblé politisée, tandis que quelques nouveaux scandales secouaient le régime, sans réaction ferme et transparente. Par ailleurs, ce raidissement a entraîné à court terme un ralentissement de l'économie. Mais cette politique a permis d'améliorer les recettes et de ralentir un peu l'inflation. Surtout, elle a garanti le soutien d'institutions financières internationales très demandeuses d'un partenaire au palais présidentiel de Sékhoutouréya. En février 2012, le FMI a validé un plan triennal de près de 200 millions de dollars pour la Guinée, et en avril, un accord était signé avec le Club de Paris pour l'allègement de la dette. Fin septembre, le pays a atteint le point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), obtenant ainsi un allègement de dette équivalant à 2,1 milliards de dollars, soit une réduction de deux tiers du service de sa dette extérieure. Le réengagement de certains bailleurs a par ailleurs permis de déployer des

efforts soutenus, par exemple dans le domaine de l'agriculture et de l'énergie – le projet déjà ancien du barrage hydroélectrique de Kaléta a pu être engagé. Selon le FMI, la croissance économique qui n'était que de 1,9% en 2010 aurait atteint 4% en 2011 et 5,5% en 2012.

La valorisation, tant attendue, du secteur minier connaît encore des difficultés. La conjoncture internationale défavorable n'aide guère, beaucoup d'acteurs préférant conserver leurs titres sans les mettre en exploitation. Le secteur de la bauxite, le seul avec celui de l'or à être déjà en phase de production, est affecté. Jusqu'à présent, seul Rio Tinto s'est lancé dans l'aménagement d'un immense gisement de fer au mont Simandou, payant à l'occasion à l'Etat 700 millions de dollars pour confirmer son contrat d'exploitation, suivi par Bellzone, qui opère sur un petit gisement de fer à Yombeyeli.

Un code minier ambitieux, en préparation depuis des années, a été publié, mais sa mise en œuvre dans ce contexte n'est pas simple. La volonté affichée de transparence dans le domaine minier a subi de rudes coups avec la révélation, en juin 2012, d'un emprunt secret, aux conditions discutables, contracté auprès d'un fonds lié à des intérêts politico-financiers sud-africains, et avec le développement d'une controverse autour de certains partenaires choisis par Alpha Condé pour le développement des infrastructures liées aux mines. Dans un contexte économique défavorable, après des années de laxisme et de corruption et en l'absence de consensus politique, la réforme du secteur s'annonce difficile. Au final, entre les problèmes de capacité de l'Etat, les urgences socio-économiques, les ambitions du long terme, et les nécessités de l'entretien du bloc hégémonique, le régime semble pris dans des arbitrages difficiles, qui se traduisent par des atermoiements et des contradictions qui impatientent bailleurs de fonds et investisseurs. Du point de vue de la population, si dans certains secteurs comme l'énergie de véritables progrès se sont dessinés, la situation reste difficile, les prix des denrées de première nécessité demeurant à un niveau très élevé.

L'HYPOTHEQUE DES LEGISLATIVES

Un autre obstacle affecte l'engagement des bailleurs de fonds : la tenue effective des élections législatives. Seule l'UE conditionne explicitement ses appuis financiers à des

avancées dans le processus électoral, même si elle a déjà assoupli ses exigences. Néanmoins, pour bien des partenaires internationaux, ce rendez-vous électoral, prévu initialement et au plus tard pour novembre 2010 par la Constitution de transition de mai 2010 et depuis régulièrement reporté, constitue une étape indispensable.

D'autant que le pays souffre d'un énorme passif en matière électorale. Les institutions électorales sont faibles : il avait fallu près de quatre mois entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2010 et la désignation d'un expert malien à la tête de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) pour tenter d'apporter des correctifs, qui eux-mêmes avaient suscité de nouveaux soupçons de part et d'autre. Des centaines de milliers de voix avaient été annulées au premier tour. L'opposition n'avait accepté que du bout des lèvres et sous forte pression internationale la victoire d'Alpha Condé, passé de 18% des voix au premier tour à 52% au deuxième tour, là où son challenger, Cellou Dalein Diallo, qui avait remporté presque 44% des suffrages au premier tour n'en rassemblait qu'un peu plus de 47% au second, malgré ses nombreux alliés.

Elu sur la base d'une fragile coalition à forte coloration ethnique (se proposant de fédérer trois des blocs ethnorégionaux du pays contre la menace supposée d'une hégémonie peule représentée par Cellou Dalein Diallo), Alpha Condé a un réel problème d'arithmétique politique à résoudre. Comment gagner des élections législatives à un tour alors qu'au premier tour de la présidentielle, il n'a obtenu que 18% des voix ? L'opposition soupçonne en lui un nouveau Laurent Gbagbo, élu minoritaire qui s'est maintenu dix ans sans élections, et considère qu'il joue l'ethnisme malinké, attise le sentiment anti-peul et s'apprête à frauder. Le camp présidentiel tient pour sa part l'opposition pour un ramassis de collaborateurs des anciens régimes appuyés sur l'ethnopolitique et des oligopoles affairistes peuls. En fait, aucun parti ne peut prétendre savoir dans quel sens l'électorat a bougé, ni le poids et la nature des avantages que donne la fonction présidentielle à Alpha Condé.

Dans cette seconde phase de la transition, la pression internationale est retombée et le Groupe de contact international a été dissout. Actuellement, Alpha Condé est donc la seule autorité démocratique en place - le Conseil national de transition (CNT), qui sert de

Parlement, n'ayant pas été élu mais désigné. Les sujets de tension sont innombrables, chaque point du dispositif électoral donnant immédiatement naissance à controverse. Depuis décembre 2010, un cycle s'est dessiné : blocage, pressions de l'opposition dans la rue, arrestations, médiation d'un nouvel acteur national ou international, dialogue, désaccord, blocage... Parfois, certains points sont éclaircis ou mis de côté, mais il en reste toujours suffisamment pour retarder encore le scrutin, plusieurs fois annoncé et chaque fois repoussé.

Au fur et à mesure, l'opposition a accepté de réduire sa liste de revendications, se concentrant sur deux points : la composition de la CENI, que le jeu des ralliements au nouveau régime a privé de son caractère paritaire, et le fichier électoral, dont le président Alpha Condé a longtemps demandé le remplacement complet. Lors du dernier cycle de contestation, après la répression d'une de ses manifestations le 27 août 2012, l'opposition s'est retirée des institutions, dont le CNT et la CENI. Le président Alpha Condé a alors fait voter par le CNT une loi prévoyant la mise en place d'une nouvelle CENI, recomposant l'institution. Le président de l'ancienne CENI, Louncény Camara, généralement considéré comme favorable au régime, a demandé le 5 septembre 2012 à ne pas diriger la nouvelle structure et la puissante intersyndicale, à qui revient la désignation du président de la CENI, lui a nommé un successeur. L'opposition reste méfiante, regrettant l'absence d'une solution globale et négociée, qui prenne en compte le fichier électoral et mettant en cause les désignations opérées depuis par la société civile qu'elle estime contrôlée par le pouvoir, tout en se déchirant pour l'attribution des places qui reviennent à ses composantes. Reste donc à voir s'il s'agit là d'une escarmouche de plus, ou bien de la fin d'une longue série, les deux parties épuisées s'accordant enfin sur le minimum.

Dans ce contexte, le travail de réconciliation promis par Alpha Condé pour tenter d'apaiser la guerre des mémoires communautaires reste à un stade préliminaire. La commission de réflexion sur le sujet, créée en août 2011, n'a toujours ni locaux ni moyens. Certes, la rhétorique ethnique s'est adoucie ou euphémisée, au moins chez les principaux chefs politiques, mais elle reste sous-jacente. En tout état de cause, et même si un accord devait

être enfin trouvé, les élections à venir sont lourdes de risques. Certes, il ne faut pas exagérer l'ethnisation du politique en Guinée : lors de l'élection présidentielle, la grande majorité des victimes ont été tuées par les forces de l'ordre et non dans des affrontements intercommunautaires. Il n'empêche, la tension dans la sphère politique autorise et nourrit une myriade de conflits locaux à travers le pays, conflits dont beaucoup ont une forte dimension identitaire et qui pourraient bien « remonter ». Les forces armées elles-mêmes sont traversées par des divisions fortes, et une crise politique pourrait bien rouvrir le chemin à des ambitions putschistes.

***Vincent Foucher est chercheur à l'International Crisis Group.**